

Compte-rendu Assemblée Générale Régionale 31 janvier 2015 à Pleumeur Bodou

Sommaire :

1	Ouverture de l'AGR	2
2	Remise des médailles fédérales	2
3	AGR extraordinaire	2
4	Rapport du Président	2
5	Rapport de la Secrétaire Générale	2
6	Rapport Trésorier	3
7	Rapport des commissions	3
7.1	Audio	3
7.2	Nage en eau-vive	3
7.3	Nage avec palme	3
7.4	Juridique	3
7.5	Hockey Subaquatique	3
7.6	Apnée	3
7.7	Pêche sous-marine	3
7.8	Tir sur cible	4
7.9	Biologie et environnement	4
7.10	Médicale et prévention	4
7.11	Technique	4
8	Budget prévisionnel	4
9	Clôture de l'AGR	4

Compte-rendu Assemblée Générale Régionale du 31 janvier 2015

Début de la séance : 14h00

Fin de séance prévue : 18h00

1 Ouverture de l'AGR

Mr Jean-Louis Blanchard, président de la FFESSM, nous a fait l'honneur d'être parmi nous lors de l'AGR

A l'occasion de l'inauguration du complexe de formation professionnel du Cap, les présidents de régions ont été invités et nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de l'AGR Bernard Nowak, région Centre, Bernard Schittli, région Est, Pierre Dunac, région Midi-Pyrénées.

Clubs présents ou représentés : 71 sur un total de 218 clubs

Nombre de voix possibles : 601

Nombre de voix AGR : 227

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut se tenir conformément aux statuts.

2 Remise des médailles fédérales

En présence de Jean-Louis Blanchard

3 AGR extraordinaire

Ouverture AGE et mise au vote de la modification de l'article 11 des statuts :

Article 11 - Président

Le mandat du Président prend fin avec celui du Comité Directeur.

Le Président est rééligible.

En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par l'un des deux vice-présidents ou à défaut par un membre du comité directeur élu au scrutin secret par le Comité Directeur.

En remplacement de l'article :

Article 11 - Président

Le mandat du Président prend fin avec celui du Comité Directeur.

Le Président est rééligible, en cette qualité, sans que, toutefois, la durée totale de ses mandats successifs n'excède la durée couverte par deux olympiades.

En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par l'un des deux vice-présidents ou à défaut par un membre du comité directeur élu au scrutin secret par le Comité Directeur.

Vote à l'unanimité

4 Rapport du Président

Co présentation du rapport du président et de la secrétaire

Annexe1

Adopté unanimité

5 Rapport de la Secrétaire Générale

Annexe2

Adopté unanimité

6 Rapport Trésorier

Annexe3

- 1 – Approbation des comptes 2013 – 2014 : adopté unanimité
- 2 – Quitus au comité directeur adopté à l'unanimité
- 3 – Affectation du résultat à l'action communication adopté à l'unanimité
- 4 – Adoption du budget 2014– 2015 :

Concernant le budget prévisionnel, Remy Herbin du CSN (03 44 0034) intervient sur le fait qu'il y a une erreur dans le prévisionnel et dans l'état le budget prévisionnel ne peut être voté.

Thierry Dutin demande des précisions sur le budget MF2 non équilibré

Le trésorier est invité à revoir son budget et à le représenter après les rapports des commissions.

7 Rapport des commissions

7.1 Audio

Annexe4

Adopté unanimité

7.2 Nage en eau-vive

Annexe5

Adopté unanimité

7.3 Nage avec palme

Annexe6

Adopté unanimité

7.4 Juridique

Il est rappelé que la commission juridique se tient à la disposition des tous les licenciés. Il existe une FAQ sur le site de la Commission nationale juridique.

Adopté unanimité

7.5 Hockey Subaquatique

Annexe7

Adopté unanimité

7.6 Apnée

Annexe8

Adopté unanimité

7.7 Pêche sous-marine

Annexe9

Adopté unanimité

7.8 Tir sur cible

Annexe10

Adopté unanimité

7.9 Biologie et environnement

Annexe11

Adopté unanimité

7.10 Médicale et prévention

Annexe12

Adopté unanimité

7.11 Technique

Annexe13

Adopté unanimité

8 Budget prévisionnel :

Annexe14

Le comité directeur s'est réuni pour valider le nouveau budget prévisionnel que le trésorier présente à l'assemblée générale.

Votes contre 0

Abstentions : 11 voix

Club CSN 03 44 034 nombre de voix 7

Club Subevasion 03 85 0283 nombre de voix 2

SCA Subevasion 03 85 023C nombre de voix 2

9 Clôture de l'AGR

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale après avoir remercié les participants, le comité directeur, les salariés.

Les personnes présentes ont salué la qualité de l'accueil durant l'AG. Un grand merci aux clubs Gissacg, Sub Alcatel et à la base fédérale de Trébeurden pour l'organisation de cette A.G.

Véronique GARCIA
Secrétaire Générale
